

Commune de LIGINIAC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 19 juillet 2024 à 20h00 selon convocation en date du 15 juillet 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2024-041 : Demande de prise en charge de travaux par l'association Kant'In

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un courrier de l'association Kant'In relatif à la prise en charge des travaux de mise en place d'un tableau électrique pour un montant de 3 244.42 €.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent de prendre en charge les travaux demandés par l'association Kant'In ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise EIRL PREVET SEBASTIEN pour un montant de 3 244.42 € ;
- Disent que les crédits nécessaires seront inscrits au budget .

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 19 juillet 2024.  
Au registre sont les signatures

